

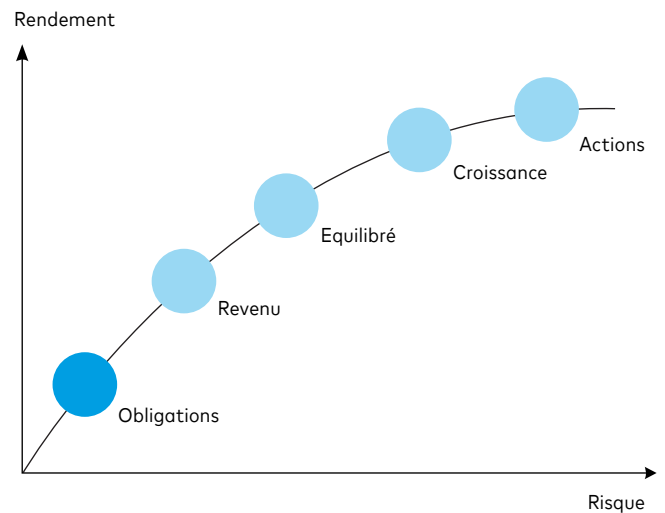
## Stratégie: Obligations CHF

### Profil de l'investisseur et objectif de placement Obligations CHF

Les placements de cette catégorie conviennent particulièrement aux investisseurs pour lesquels la sécurité et des revenus réguliers constituent la priorité absolue, tout en souhaitant maintenir les fluctuations de cours à un niveau aussi faible que possible. Il est aussi important que le portefeuille de placement soit investi pour l'essentiel dans leur monnaie de référence.

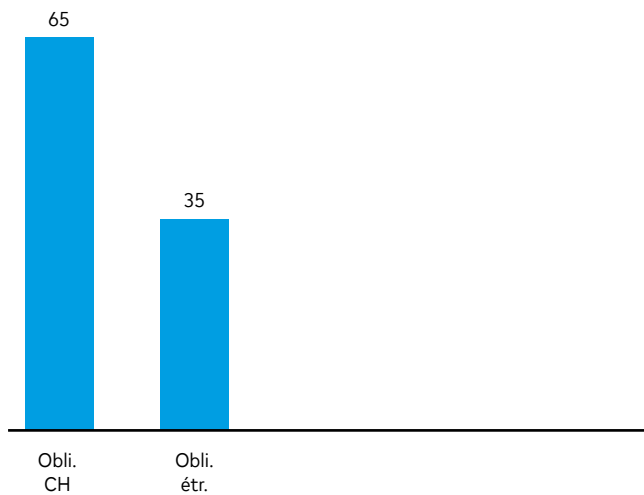
### Instruments de placement

Exclusivement des titres à taux fixe. Pas de placement en actions.



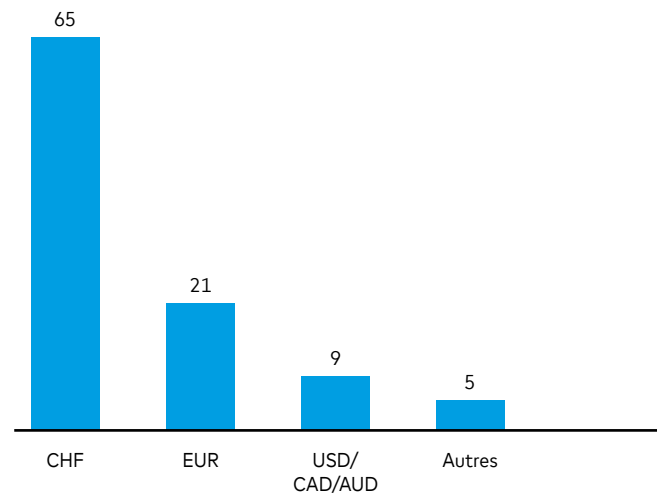
### Catégories de placement

en %



### Monnaies

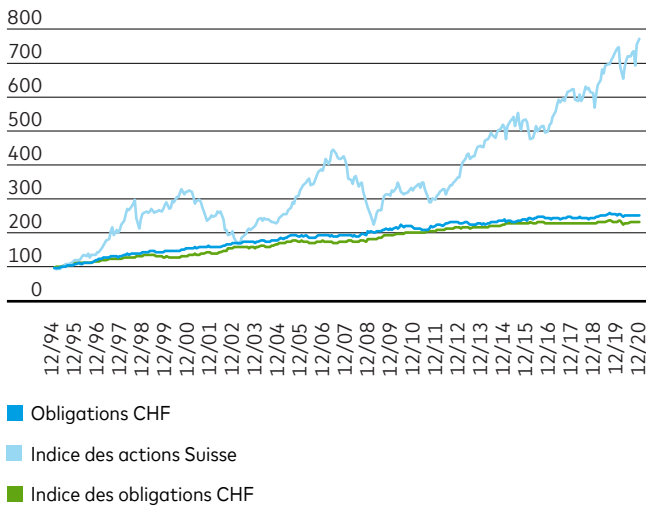
en %



## Backtesting / analyse de crise

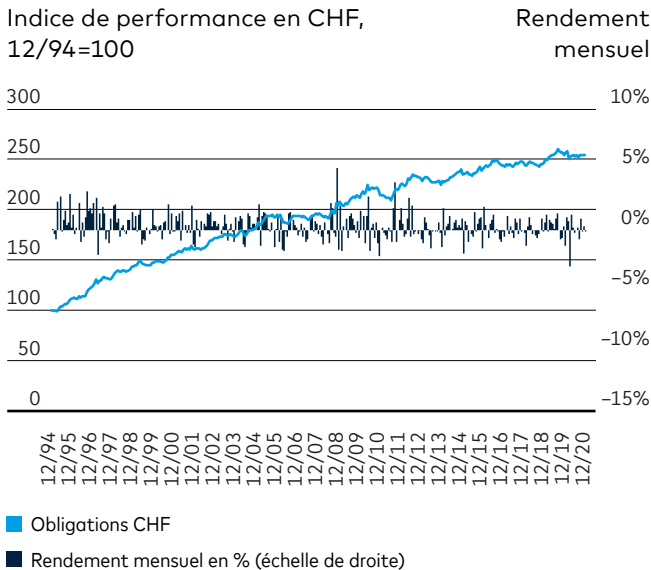
### Performance du portefeuille-type Obligations CHF

Indice de performance en CHF, 12/94=100



### Performance du portefeuille-type Obligations CHF avec rendements mensuels

Indice de performance en CHF, 12/94=100



	Prop. de placement	Obligations	Actions
Rendement par an	3,6%	3,3%	8,2%
Écart-type par an	3,7%	2,9%	14,5%

Un portefeuille présentant une structure de proposition de placement Obligations CHF a précédemment atteint un rendement moyen de 3,6% par an. L'écart-type, qui mesure la marge de fluctuation des rendements, s'élevait à 3,7% par an. Cette marge signifie que dans 68% de toutes les périodes d'un an, le rendement a évolué dans une fourchette d'écart-type par rapport au rendement moyen comprise entre 0,0% et 7,3%.

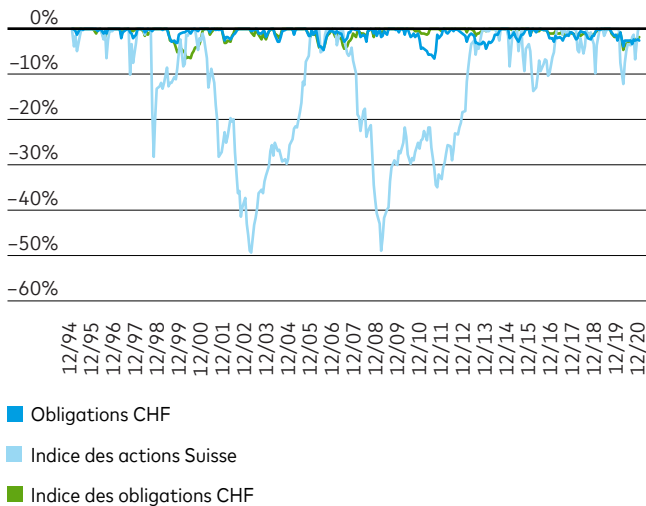
Fourchette des rend. mensuels historiques	Prop. de placement	Obligations	Actions
Minimum	-3,0%	-4,0%	-18,1%
Maximum	5,2%	3,3%	12,2%

Au cours d'un mois calendaire, le rendement le plus bas obtenu par le biais de la stratégie Obligations CHF s'est établi à -3,0%, le plus élevé à 5,2%.

## Backtesting / analyse de crise

### Perte de valeur temporaire depuis la dernière valeur maximale

Perte de valeur cumulée

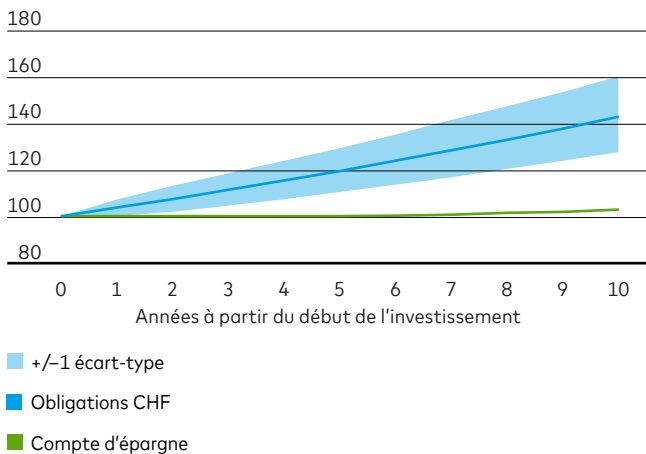


	Prop. de placement	Obligations	Actions
Perte de valeur temporaire max.	-6,5%	-6,4%	-49,3%
Durée max. de la phase de perte (en mois)	30	34	76

Sur la base d'une valeur maximale atteinte une fois par le passé, la perte de valeur cumulée enregistrée dans le cadre de la stratégie de placement Obligations CHF n'a jamais excédé 6,5%. Les phases de pertes temporaires ont duré jusqu'à 30 mois avant que la dernière valeur maximale ne soit de nouveau dépassée. Malgré ces phases négatives, la stratégie de placement Obligations CHF a permis d'atteindre un rendement moyen positif de 3,6% par an sur l'ensemble de la période considérée.

### Évolution attendue du portefeuille-type par rapport au compte d'épargne

Situation patrimoniale (investissement initial = 100 CHF)



La bande bleue représentée reflète les différents scénarios d'évolution dans le cadre de la stratégie de placement Obligations CHF, avec un écart-type par rapport au rendement moyen compris entre +/- 1. Normalement, dans 68% des cas, les rendements se situent à l'intérieur de cette fourchette. La probabilité pour que la stratégie Obligations CHF permette d'obtenir en deux ans un rendement supérieur à celui d'un compte d'épargne devrait donc être supérieure à 84%.

La représentation de l'évolution de la performance et les calculs en résultant se fondent sur les données mensuelles historiques relatives aux indices durant la période de décembre 1994 à décembre 2020. Les calculs portant sur la marge de fluctuation sont basés sur le concept de loi normale.

Les présentes informations ne constituent ni un conseil ni une recommandation de placement, une offre d'achat ou une aide à toute décision en matière juridique, fiscale, économique ou autre. Elles servent uniquement à expliquer de façon globale les caractéristiques d'une stratégie de placement déterminée ou le comportement de celle-ci durant une certaine période dans le passé. Les déclarations, les données de base et de référence ainsi que les informations sur les cours qui figurent le cas échéant dans ce document se fondent sur des informations publiques et celles de fournisseurs de données que la Banque Cler considère comme fiables. Nous ne pouvons garantir ni l'intégralité ni l'exactitude des données, de leur évaluation ou de leur reproduction, et aucune déclaration ne peut être interprétée comme une garantie. La banque ne répond ni des pertes ni des manques à gagner susceptibles de résulter de l'utilisation des informations figurant dans cette publication. Nous nous réservons le droit de modifier en tout temps sans préavis l'opinion exprimée ici. Les informations relatives aux placements développées dans le présent document pourraient ne pas convenir à certains investisseurs, selon les objectifs et l'horizon de placement ou le contexte global du dépôt ou du portefeuille d'un client. Nous recommandons aux investisseurs de solliciter l'avis d'un conseiller en placement avant toute décision d'investissement.